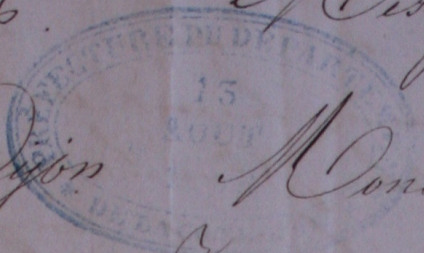


Côte d'Or

Messigny le 11 Aout 1858

Arond. de Dijon

Monsieur le Préfet,



Messigny

Jean B<sup>n</sup> Roussotte, manoeuvrier demeurant  
à Messigny, a l'honneur de vous exposer  
qu'il possède une petite parcelle de terre  
habouillée de la Contenance de 17 ares 14 cent.

Demande  
d'un Secours par  
Roussotte pour  
enlèvement de son  
Terrain par suite  
de l'Orage du  
16 Juillet  
dernier

Situé sur le finage de l'ancienne commune de  
encombres, laquelle a été acquise par lui  
en 1857 d'un nommé Haufflard pour le  
prix de 200 francs. L'orage qui a éclaté  
sur le finage de cette commune, le 16  
Juillet dernier, dont on a jamais vu de  
semblable de mémoire d'homme, une  
Grombe d'eau est tombée dans cette contrée  
et a entraîné avec elle au moins la moitié  
du Terrain de la superficie du réclamaire,  
laquelle est située dans une Combe aboutissant  
à son terrain N<sup>o</sup> 11.

N<sup>o</sup> 15

Grandm...  
le Directeur des Contributions

directeur prie de faire procéder  
à la vérification au point

à Dijon le 16 Aout 1858.  
De la Préfecture de la Côte d'Or, en ce qui

de la Préfecture de la Côte d'Or, en ce qui

de la Préfecture de la Côte d'Or, en ce qui

de la Préfecture de la Côte d'Or, en ce qui



qu'il a été causé par  
ceux est en effet (à l'aller de deux mètres  
de profondeur dans de certains endroits)  
attendu que le prix que la réparation  
pourrait exiger absorberait la valeur  
du Terrain et l'exposant est célibataire et  
sans fortune, et n'a pour tous moyens



D'existence que le salaire de son Travail  
qu'en conséquence la somme qu'il vient de faire  
est d'autant plus considérable pour lui.  
C'est pourquoi il vient vous prier, Monsieur  
le Préfet, de bien vouloir solliciter  
soit du Département soit du Gouvernement  
un secours quelconque en sa faveur.

Dans cette attente il se bien s'honneur  
d'être, avec le plus profond respect.

Votre très humble  
et très Obéissant serviteur  
G. Roussotte

Maire de la commune de Messigny sousigné  
d'clare qu'il a vu et visité la propriété dudit Sieur  
Roussotte dont l'exposé qu'il a fait dans sa demande  
est en tout conforme à la vérité  
Messigny, le 11 Aout 1881  
Le Maire absent. l'Adjoint



*[Signature]*